



Accidents de travail et congés qui se chevauchent

Par **Louloute76**, le **08/07/2019** à **20:34**

Bonjour, mon mari est mal tombé dans le cadre de son travail (plombier dépanneur chauffagiste) il se retrouve en arrêt pour accident de travail (déchirure musculaire, tendinite au mollet) jusqu'à lundi 15 juillet MAIS nous avons prévu de partir samedi en congés 1 semaine ...pouvons partir tout de même? Si ses douleurs se sont estompées avec les médicaments, peut il stopper l'accident de travail et rester au repos 3 semaines? Et si en reprenant le travail, les douleurs reprennent suite à cet accident de travail, cela sera t'il considéré comme rechute d'accident de travail ? On est perdu, car on ne sait pas si on peut risquer d'arrêter l'accident de travail car vraiment il ne souffre plus! Merci de m'éclairer!